

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU DATE 09 05 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf mai, à vingt heures trente, le conseil municipal de Pacé, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Hervé DEPOUEZ, maire.

### Étaient présents :

M. DEPOUEZ  
M<sup>me</sup> LE GALL  
M. ROUAULT  
M. BOUFFORT  
Mme CABANIS  
M. AUBERT  
M<sup>me</sup> MASSART  
M. TRUBERT  
M<sup>me</sup> KHAN  
M. MOKHTARI  
M. BABOU  
M<sup>me</sup> LOCHOU-REGNARD  
M. PHILOUX  
M. CHAIZE  
M<sup>me</sup> HERCEG-GALESNE  
M<sup>me</sup> DANIELOU  
M<sup>me</sup> PAIMPARAY-KANY  
M. CORVOL  
M<sup>me</sup> LEVENÉ  
M. PAUGAM  
M. LEMARCHAND  
M<sup>me</sup> BATAILLE  
M. LUCET  
M<sup>me</sup> SIMONESSA  
M. CAILLARD  
M. PERRUDIN  
Mme MAUGEAIS  
M. GAISLIN

Date de convocation : 02/05/2023

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Présents à l'ouverture de la séance : 25

Quorum réuni

### Étaient excusés :

M<sup>me</sup> LEFEBVRE-BERTIN a donné pouvoir à M<sup>me</sup> PAIMPARAY-KANY.  
M. GARNIER a donné pouvoir à M. AUBERT.  
M<sup>me</sup> BOISNARD a donné pouvoir à M. CHAIZE.  
M<sup>me</sup> BRICE a donné pouvoir à M. ROUAULT.  
Mme QUEMENER a donné pouvoir à M. CAILLARD.

### Étaient absents :

M. TRUBERT jusqu'à 20h42.

### Secrétaire de séance :

Véronique PAIMPARAY-KANY



**21/15 – 09 mai 2023**

## **Réalisation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur - Demande de subvention dans le cadre du Fonds vert – Programme France Nation Verte**

**Le rapporteur,**

- rappelle le projet de travaux de réalisation d'un réseau de chaleur qui alimentera des bâtiments en chauffage et eau chaude. Le projet est basé sur un positionnement de la chaufferie sur le terrain devant le gymnase Louison Bobet. Ce positionnement a été choisi par rapport au foncier disponible pour accueillir la chaufferie, son silo et pour sa position centrale sur le projet. Pour le projet, une étude de giration a été réalisée pour vérifier la faisabilité des livraisons et estimer l'impact sur les places de stationnement.
- rappelle les bâtiments à raccorder au réseau de chaleur sont :
  - La mairie,
  - Le groupe scolaire Guy Gérard,
  - Le gymnase Louison Bobet,
  - La médiathèque,
  - La salle de la Grange du Logis,
  - La salle de la Métairie.
- informe que l'enveloppe attribuée aux travaux est de 1 050 000,00 € HT.
- informe que les travaux peuvent être subventionnés dans le cadre du fonds vert à hauteur de 80% de 1 050 000,00 € HT.

Il est proposé que les travaux puissent être financés de la manière suivante :

- |                                       |                          |
|---------------------------------------|--------------------------|
| - Subvention au titre du fonds vert : | 840 000,00 € HT          |
| - Part communale :                    | 210 000,00 € HT          |
| <b>Soit :</b>                         | <b>1 050 000,00 € HT</b> |

Le financement de la TVA étant assuré par autofinancement.

*Considérant l'avis favorable émis par la commission mixte "Urbanisme et développement durable-Développement économique et prospective-travaux, bâtiments et voirie" du 26 avril 2023,*

**le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**ADOPTE :**

les modalités de financement définies ci-dessus ;

**SOLLICITE :**

la subvention au titre du fonds vert, correspondant à 80% du coût prévisionnel des travaux hors taxes soit 840 000,00 € HT ;

**AUTORISE :**

le maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

**VOTE : Majorité absolue (32 pour ; 1 abstention H. Gaislin).**

Quorum réuni 28 élus présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
pour copie conforme,

La secrétaire de séance,

Le Maire,

Véronique PAIMPARAY-KANY.

Hervé DEPOUEZ.

